aux propositions concrètes d'un groupe de travail formé de membres du CICR qui a procédé à de nombreuses consultations au sein de l'institution.

L'Assemblée, dont la principale attribution est d'exercer la haute surveillance sur la marche de l'institution et d'élaborer les principes et la doctrine guidant son action, ne subit pas de modification essentielle; composée de 15 à 25 membres, tous citoyens ou citoyennes suisses et dans leur majeure partie bénévoles, elle a toutefois décidé d'augmenter la fréquence de ses réunions de 8 à 10 séances par année au minimum. De plus, elle a créé en son sein une nouvelle commission, celle du contrôle de gestion, à laquelle participeront 5 membres choisis en dehors du Conseil exécutif. Cette commission, présidée par Pierre Languetin, assistera l'Assemblée dans l'exercice de sa fonction de haute surveillance des organes d'exécution ainsi que de l'administration.

Enfin, le CICR, dans un souci permanent d'ouverture, entend intensifier ses consultations avec des experts internationaux, ainsi que ses relations de travail avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur fédération, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

MISSIONS PRÉSIDENTIELLES

Luxembourg (12 mars)

Le président du CICR, accompagné de M. Michel Convers, chef du département du Soutien opérationnel, s'est rendu au Luxembourg le 12 mars 1991.

Il a été tout d'abord reçu par S.A.R. la Grande-Duchesse du Luxembourg, présidente de la Société nationale, en présence de M. Henri Ahlborn, vice-président de la Croix-Rouge luxembourgeoise. La discussion a porté principalement sur une contribution financière du Grand-Duché à l'action du CICR en Jordanie et sur la diffusion du droit international humanitaire.

Sur le plan gouvernemental, le président du CICR a eu un entretien avec M. Jacques Poos, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, où il a été question de plusieurs opérations du CICR au Moyen-Orient et en Afrique.

Un entretien avec le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Georges Wohlfart, a ensuite porté sur les questions financières: la contribution globale du Luxembourg au CICR va être sensiblement augmentée et devrait dépasser les 2,5 millions de francs suisses en 1991.

Une rencontre avec le Comité de coopération politique de la Communauté Européenne (qui réunit les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères des douze Etats membres), a permis un large échange de vues sur l'actualité des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève dans le cadre du conflit au Moyen-Orient (notamment dans le domaine de l'environnement), la signification et la portée de l'article 1 commun aux quatre Conventions, les opérations du CICR dans la région du Golfe ainsi qu'en Afrique et dans les territoires occupés par Israël et enfin le développement du droit humanitaire dont plusieurs aspects seront abordés lors de la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces sujets ont suscité de nombreuses questions élargies également aux relations entre le CICR et l'organisation des Nations Unies.

République fédérale d'Allemagne (15 mars)

Le 15 mars 1991, la Croix-Rouge allemande a tenu une Assemblée générale extraordinaire pour célébrer sa réunification et élire son nouveau Präsidium. Invité à cette réunion, le président du CICR a transmis les félicitations du CICR et mis l'accent dans son allocution sur l'unité et la solidarité du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge était représentée par le Dr. Karl Kennel, président de la Croix-Rouge suisse, vice-président de la Ligue. Mme Gerda Hasselfeldt, ministre de la Santé, a apporté les vœux du gouvernement. Pour sa part, le chancelier Helmut Kohl avait adressé une lettre à la Croix-Rouge allemande confirmant la validité de la reconnaissance de la Société nationale datant de 1956.

Cette Assemblée générale a aussi été l'occasion d'élire les membres du nouveau Präsidium. Le Prince Botho zu Sayn-Wittgenstein-Hohenstein a été élu président et l'ancien président de la Croix-

Rouge en RDA, le Dr. Christoph Brückner, a été élu à l'un des postes de vice-président.

Italie (15 avril)

Le président du CICR, accompagné de Mme Cristina Piazza, membre de la Division juridique du CICR, s'est rendu à Turin le 15 avril pour donner une conférence à la «Scuola d'Applicazione», école supérieure pour les officiers de carrière de l'armée italienne.

Cette conférence, intitulée «Le rôle du CICR dans les crises et les conflits», s'est déroulée en présence d'environ 500 personnes, officiers de l'école et autorités civiles et militaires.

A cette occasion, le président a rencontré les dirigeants du Comité provincial de la Croix-Rouge italienne ainsi que la direction de la «Scuola d'Applicazione» et le syndic de la ville de Turin.